

*Accords fiscaux—Loi*

visait un objectif bien précis ne touchait pas les programmes sociaux ni l'assurance-santé ni l'assurance-hospitalisation... Mais, dans le cas présent, l'effet de ce projet de loi va enlever à l'ensemble des provinces—par une mesure... disons qu'on vient changer les règles du jeu en plein milieu de la partie, ou vers la fin de la partie, puisqu'il restait un an avant la fin des ententes fédérales-provinciales de 1982-1987—on va enlever à l'ensemble des provinces 317 millions de dollars.

La question que je voudrais savoir de l'honorable député de Lévis (M. Fontaine), c'est: S'il était ministre dans un gouvernement provincial et qu'en plein milieu de son exercice financier il recevait un avis du ministre des Finances fédéral (M. Wilson) que, par exemple, pour le Québec, pour la seule année prochaine, uniquement dans ces projets, c'est 82 millions de dollars, l'Ontario 114 millions de dollars, est-ce qu'il couperait les services dans les hôpitaux ou, encore, est-ce qu'il augmenterait les frais de scolarité des étudiants dans les universités? Est-ce qu'il diminuerait les soins prévus par l'assurance-maladie, l'assurance-médicale? Quelle serait sa solution et qu'est-ce qu'il proposerait à ces gens, alors que nous savons que déjà les salles d'urgence dans les hôpitaux sont surchargées, qu'il faut attendre longtemps pour être l'hospitalisé. Quand on sait aussi qu'au niveau de l'éducation postsecondaire les universités crient au secours, compte tenu du fait que déjà, depuis plusieurs années, des coupures importantes ont eu lieu.

J'aimerais savoir de l'honorable député de Lévis quelle recommandation il fait au ministre des Finances ou aux ministres de l'Éducation des provinces canadiennes pour être capables de boucler leur budget lorsqu'ils reçoivent, en plein milieu de leur exercice financier, l'avis que le gouvernement fédéral rompt son engagement et coupe dans les transferts qui avaient été promis et sur lesquels les provinces comptaient pour le financement de leurs activités.

**M. Fontaine:** Monsieur le Président, dans un premier temps, je vais me permettre de faire une déclaration afin d'exprimer ma fierté d'avoir vu le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) avancer si rapidement des banquettes arrière à celles d'en avant, juste à côté du chef de l'Opposition du parti libéral. Je le félicite sincèrement pour cette performance, mais ce sera probablement la dernière de mes félicitations pour les quelques minutes qui suivront.

Je voudrais signaler que lorsque le député de Laval-des-Rapides était ministre des Finances pour la province de Québec, c'est lui qui, à ce moment-là, avait mis en place les divers programmes de santé, il avait contribué à cette réalisation. Aujourd'hui, monsieur le Président, savez-vous combien il en coûte à une personne qui est hospitalisée, pour une chambre, pour un jour dans la province de Québec? A cause des décisions qu'ils ont prises et de ce qu'ils ont installé dans notre système de santé au Québec, il en coûte \$550 par jour pour une personne qui est hospitalisée aujourd'hui au Québec. C'est là la conséquence des actions du député de Laval-des-Rapides alors qu'il était participant à l'équipe qui gérait le Québec.

Dans un deuxième temps, je ferai remarquer, en réponse à la question qui m'est posée par l'honorable député, que les contributions au niveau des paiements de transferts du gouvernement du Canada, à ce niveau, demeurent à 19.4 p. 100 de son budget, il n'y a aucune diminution. Je ferai également remarquer que la reprise économique que nous avons mise en place

depuis le mois de septembre 1984 compense largement pour les sacrifices que nous demandons aujourd'hui aux provinces, parce que la reprise a permis l'engagement de personnes, il y a plus de 120,000 nouveaux emplois de créés au Québec, qui paieront des impôts et apporteront de l'argent au Trésor du Québec.

Ce n'est pas ce que les libéraux faisaient. Les libéraux créaient du chômage et cela n'apportait pas d'argent. Ils étaient obligés de compenser par des paiements de transferts additionnels.

Je ferai également remarquer à l'honorable député de Laval-des-Rapides que les ententes Canada-Québec continuent à être signées et qu'elles sont très généreuses pour la province de Québec.

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, je sais bien que le temps est limité, mais je conseillerais au député de Lévis (M. Fontaine), qui est peut-être si inquiet de l'existence du parti socialiste à la Chambre des communes, de bien vouloir répondre à plusieurs des arguments que j'ai présentés dans mon discours.

Il semble aussi argumenter, monsieur le Président, en disant que les choses que j'ai mentionnées n'étaient pas fondées. Il ignore les déclarations du ministre des Finances de la province de Québec dans son budget de jeudi dernier. Ce n'étaient pas des commentaires accidentels qui ont été faits par le ministre des Finances, c'était une partie réfléchie de son discours du budget dans lequel il a critiqué le gouvernement fédéral à cause de la diminution de l'aide du gouvernement fédéral en ce qui touche les programmes de l'éducation et de l'assurance-santé.

Le député aussi, en critiquant le parti socialiste, a apparemment ignoré le fait que maintenant, c'est dans les sondages, il y a plus de gens dans sa région, la région du Québec, qui appuient le Nouveau parti démocratique, que ceux qui appuient le parti progressiste conservateur. C'est un moment historique, monsieur le Président, mais j'aimerais bien signaler ce fait qu'effectivement, nous commençons, nous faisons notre part pour la défense des Québécois, apparemment beaucoup mieux même que les députés du parti progressiste conservateur.

Monsieur le Président, le député dit que nous sommes dans l'erreur, en disant qu'on transfère le déficit aux provinces. J'ai cité les commentaires qui venaient de l'ancien porte-parole en matière de finances de l'Opposition officielle, qui est maintenant ministre des Finances. Alors, est-ce que le député croit vraiment que son ministre des Finances était dans l'erreur en faisant ces critiques, il y a maintenant trois ou quatre ans? Monsieur le Président, je dirais que le député doit songer un peu plus à cela et le fait qu'il a parlé de presque tous les sujets sous le soleil, sans prendre la défense directement des coupures dans ces paiements dans le cadre du financement des programmes établis, indique que c'est un projet de loi qui est indéfendable.

**M. Fontaine:** Monsieur le Président, le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a manqué une belle occasion de se taire une fois de plus. Le député d'Ottawa-Centre, lorsqu'il parle des sondages, est-il conscient qu'à l'est de l'Ontario, il n'y a aucun représentant du parti socialiste? Je lui conseillerais d'être bien attentif à la prochaine soirée des élections. Il va s'apercevoir que